



Visite en forêt - Elus assurons la pérennité de nos peuplements forestiers grâce à la régénération naturelle

Le 6/11/2023 - 14h30 – 16h30 – Aix-en-Provence (Puyricard)

ORDRE DU JOUR

Intervenants : Communes forestières, ONF

Objectif général de la visite : Comprendre les enjeux de la pérennité de nos peuplements forestiers et les processus de régénération naturelle.

Objectifs opérationnels : Être en capacité de comprendre les travaux de régénération naturelle et leurs intérêts. Connaître les outils et les dispositifs financiers à disposition des élus pour y parvenir.

- | | |
|---------------|--|
| 14h30 – 14h45 | Accueil des participants |
| 14h45– 14h50 | Introduction et présentation de la visite |
| 14h50 – 14h55 | L' élu décisionnaire de la gestion des forêts communales |
| 14h55– 15h10 | Assurer la pérennité des peuplements forestiers en investissant dans la régénération des peuplements forestiers |
| 15h10 – 15h20 | Déplacement jusqu'à la forêt communale d'Aix-en-Provence (Puyricard) |
| 15h20 – 16h00 | Visite en forêt communale d'Aix-en-Provence (Puyricard)
Rappel des enjeux de la forêt
Présentation des travaux pour encourager la régénération naturelle du pin d'Alep
Démonstration des méthodes de sylviculture- Exemple de la forêt communale d'Aix-en-Provence |
| 16h00 – 16h20 | Echanges et conclusion |
| 16h20 – 16h30 | Retour au parking |

Des chaussures adaptées sont requises pour se déplacer en forêt.

COMMUNES FORESTIÈRES DES BOUCHES-DU-RHÔNE

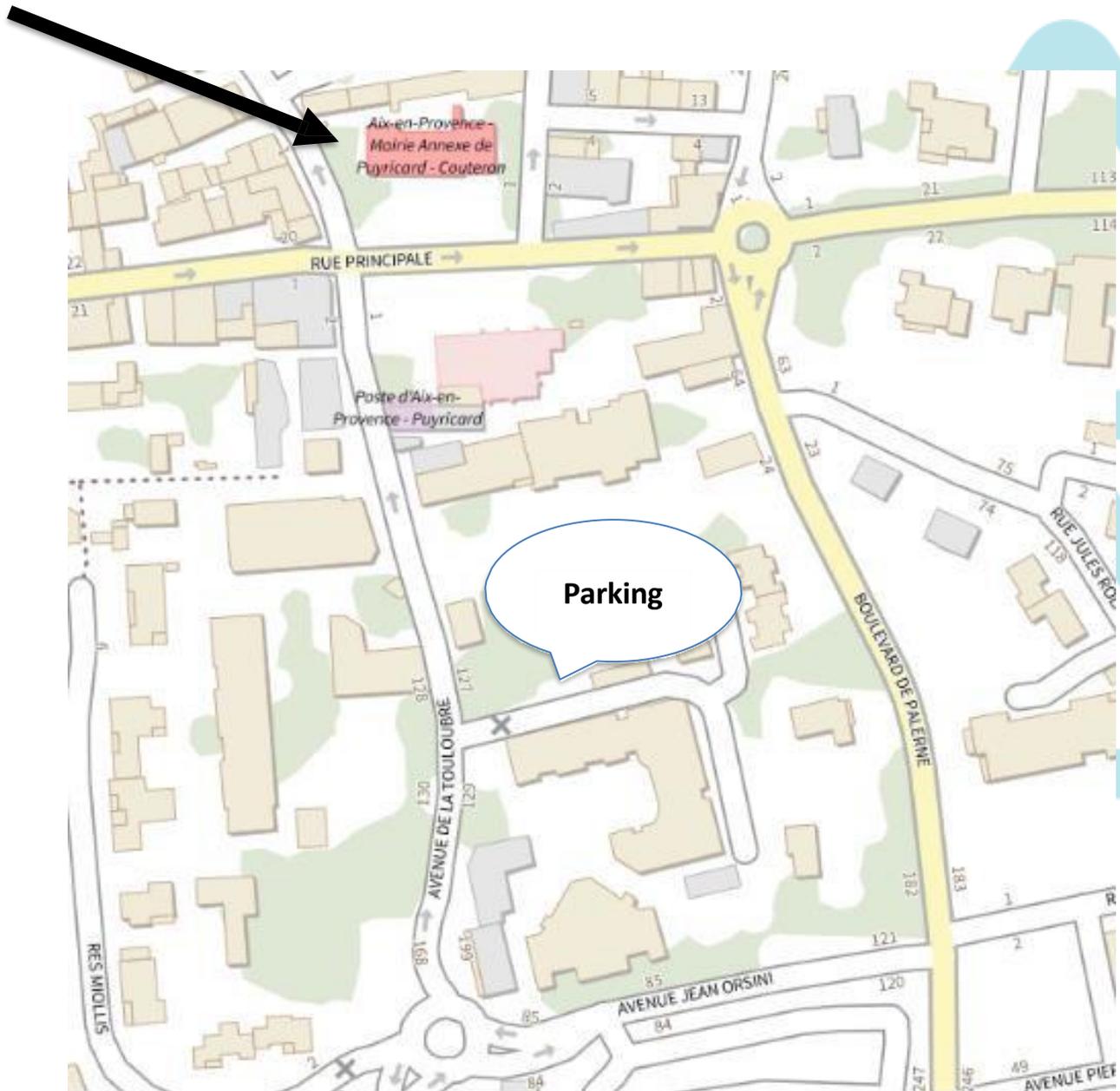
Pavillon du Roy René · Valabre CD7 · 13120 Gardanne · Tél. 04 42 51 54 32
contact13@communesforestieres.org · www.communesforestieres-paca.org

LIEU DE LA FORMATION

Salle des mariages Mairie de Puyricard

Place des combattants, 13540 Aix-en-Provence

Parking public Avenue Jean Orsini



Données cartographiques : © IGN



COORDONNEES SUR PLACE

Alice MONGIN / 07 48 10 37 92

MOYENS PEDAGOGIQUES EMPLOYES

- Echanges directs entre élus et intervenants de l'ONF / Communes forestières
- Ressources pédagogiques sous format papier remises aux participants
- Séance de formation en salle et visite de terrain

MODALITES D'INSCRIPTION

PROCEDURE D'INSCRIPTION

L'inscription se fait en remplissant le formulaire d'inscription en ligne ou via l'adresse email inscription@communesforestieres.org.

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

La date limite d'inscription à cette formation est fixée au **3 novembre 2023**. Les demandes arrivées après cette date seront étudiées au cas par cas.

Les personnes non inscrites seront acceptées ou refusées selon l'appréciation du formateur.

ANNULATION DE LA FORMATION

En cas d'annulation de la formation, les Communes Forestières informeront les inscrits par mail et/ou téléphone. Une information spécifique sera faite sur le site internet de l'Union Régionale.

MODALITES DE PARTICIPATION

PUBLIC CONCERNE

Ces formations sont destinées aux maires, adjoints, conseillers municipaux, secrétaires de mairie et agents des collectivités en charge des dossiers forestiers, bâtiments, risques, patrimoine, ou intéressés par le sujet.

PREREQUIS

Aucun prérequis n'est demandé pour s'inscrire à cette formation.

EVALUATION DE LA FORMATION

Une fiche d'évaluation de la formation devra être renseignée à l'issue de celle-ci.

ATTESTATION

Une attestation de participation à la formation pourra être délivrée sur demande.

COMMUNES FORESTIÈRES DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Pavillon du Roy René · Valabre CD7 · 13120 Gardanne · Tél. 04 42 51 54 32
contact13@communesforestieres.org · www.communesforestieres-paca.org



OUVERTURE DE LA FORMATION AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous contacter pour toute question concernant l'accès à la formation aux personnes en situation de handicap.

REGLEMENT

Les participants doivent se conformer au règlement intérieur disponible sur demande auprès de l'Union Régionale des Communes Forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur.

PARTICIPATION FINANCIERE

ELUS / PERSONNEL DES COMMUNES NON A JOUR DE LEUR COTISATION

Pour les participants de communes et collectivités non adhérentes, merci de vous rapprocher de l'association.

Les Communes forestières sont agréées organisme de formation par le Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

FORMATION MISE EN ŒUVRE AVEC LA PARTICIPATION FINANCIERE DE



Formation financée avec le concours de l'Union européenne avec le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural



PARTENAIRES & INTERVENANTS DE LA FORMATION



COMMUNES FORESTIÈRES DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Pavillon du Roy René · Valabre CD7 · 13120 Gardanne · Tél. 04 42 51 54 32
contact13@communesforestieres.org · www.communesforestieres-paca.org